



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 janvier 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 janvier 2001

**Modification des conventions liée au transfert de compétences à la  
Communauté d'Agglomération de Niort**

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoint :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010042001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001**

**Vie Associative/Jumelages**

**Modification des conventions liée au transfert de compétences à  
la Communauté d'Agglomération de Niort**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Considérant le transfert d'un certain nombre de compétences à la Communauté d'Agglomération de Niort.

C'est pourquoi des conventions conclues antérieurement entre la Ville de Niort et un certain nombre d'associations niortaises ont du faire l'objet de modifications liées à la répartition des compétences désormais dévolues tant à la Ville de Niort qu'à la Communauté d'Agglomération de Niort.

Aujourd'hui, les conventions suivantes qui vous sont présentées entrent dans ce cadre et respectent les accords antérieurs conclus entre la Ville de Niort et les associations ci-dessous :

- Office de Tourisme de Niort et du Pays Niortais Marais Poitevin
- Orchestre à vent de Niort
- Musique en Vie
- Mensa Sonora
- Matapeste
- Club Hippique Niortais
- Entente Niortaise du Tennis de Table
- Golf-Club Niortais

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté d'agglomération de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)